

Le 30 avril 202,

Madame, Monsieur,

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédente communication, nous revenons vers vous pour vous confirmer les modalités d'accueil des élèves sur les prochaines semaines.

Les mesures de travail en distanciel concernent dorénavant toutes les filières de l'établissement afin de respecter le principe de la demi-jauge par rapport à l'effectif global scolarisé.

Nous avons porté une attention toute particulière aux classes à examen, tout en préservant l'intégralité des élèves.

Semaine		S18	S19	S20	S21
		03 au 07/05	10 au 12/05	17 au 21/05	24 au 28/05
Terminales	Générales				
	Technologique				
	Professionnelles				
Premières	Générales				
	Technologiques				
	Professionnelles	Entreprise	Entreprise	Entreprise	
Secondes	Générales				
	Professionnelles				
CAP					
3PM				Demi-classe	Demi-classe
BTS	STS1				
	STS2		Examen		

En vert : élèves en présentiel

En rouge : élèves en distanciel

Cette projection est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.

Par ailleurs, nous devrions, dans le courant de la semaine prochaine, être destinataires d'**autotests** qui seront mis à disposition non seulement des personnels, mais également des élèves.

Une information détaillée sera dispensée à l'ensemble des lycéens et étudiants pour les sensibiliser à l'intérêt de ce dépistage régulier.

La possibilité sera laissée, aux élèves **volontaires**, après accord écrit (des parents si mineurs) de procéder, au sein de l'établissement et de manière encadrée, à un test hebdomadaire dans le respect d'un protocole répondant aux exigences sanitaires.

Vous serez destinataires en temps voulu des documents expliquant la démarche et les mesures qui seront mises en œuvre en fonction des résultats desdits autotests.

Nous restons à votre écoute pour tout renseignement complémentaire, et vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Jacques SESBOÛÉ,
Proviseur